

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2023-2024										examens	crédits ECTS	heures de cours	secteur
Mention "management de l'information"													
Matière	Enseignant-e-s			Semestres				A	P				
	23	24	24	25	25								
Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS										A	P	A	P
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue							O	4	39	ESC
Compliance	L. D'Errico									O	3	28	HEC
Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaouti									E	6	56	HEC
Droit des télécommunications	S. Bondallaz									O	3	28	Droit
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli								O	4	38	Droit
Enjeux juridiques à l'ère numérique	A. Tamò-Larriex									O	3	28	Droit
Informatique et réseaux	F. Breitinger									E	3	28	ESC
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Valceschini									O	1	12	Droit
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa									E	6	56	HEC
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois								E	5	45	Droit
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel									E	3	28	Droit
Nuémrisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle									O	6	56	ESC
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa									E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron									O	3	28	Droit
Protection des données	S. Métille									E	6	56	Droit
Trace numérique et investigations	T. Souvignet									O	3	28	ESC
Visualisation de données	I. Pante									V	3	28	Lettres
Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient : • une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et, • une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module													
Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS										23	24	24	25
2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS										A	P	A	P
Advanced Programming	S. Scheidegger									Vmn	6	56	HEC
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy									O	8	112	ESC
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy									Vcn	6	56	ESC
Audit des systèmes d'information de gestion	E. Campos									E	3	28	HEC
Audit & Gouvernance IT	Y. Borboën									Vmn	6	56	HEC
Audit externe	P. Delaloye									E	6	56	HEC
Biometrics	S. Marcel									E	3	28	ESC
Blockchain and Crypto Economy	S. Ivliev									E	3	28	HEC
Business and IS Design	C. Legner									E	6	56	HEC
Cloud and Advanced Analytics	M. Vlachos									E	6	56	HEC
Cybersécurité et intelligence économique	S. Ghernaouti									E	6	56	HEC
Data Mining and Machine Learning	M. Vlachos									E	6	56	HEC
Data Science in Business Analytics	N.Tagasovska									Vmn	6	56	HEC
Digital government transformation	T. Mettler									Dei	3	28	Idheap
Digital Strategies and Innovation	S. Missonier									E	6	56	HEC
Droit commercial	A. Richa									E	6	56	HEC
Economic Growth	T. Rotesi									E	6	56	HEC
Finance, droit et digitalisation	P.Favrod-Coune									Vmn	3	28	HEC
Gestion du risque (MSc)	E. Fragnière									E	3	28	HEC
Information Security & Privacy	K. Huguenin									E	6	56	HEC
Innovation Law	V. Junod									O	3	28	HEC
Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni									O	4	37	ESC
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey									E	8	112	ESC
Management of AI in Organizations	Y. Shrestha									E	6	56	HEC
Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni									E	6	56	HEC
Policing	O. Ribaux									O	3	28	ESC
Programmation avancée : interface graphiques (Python)	A. Villa									E	3	28	HEC
Recherche d'information	S. Marchand Maillet									O	6	56	UniGE
Risk Management	T. Meyer									Cc	3	28	EPFL/ESC
Sport et déviance	S. Caneppele									V	3	28	ESC
Technical and Economic aspects of Cybersecurity	M. Humbert									E	6	56	HEC
2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS													
Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"													10
Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.													
										23	24	24	25
										A	P	A	P
Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS													
Mémoire de Maîtrise universitaire (dans une branche du module 1 ou du sous-module 2.1)													15
Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.													
Pour la mention Management de l'information, l'étudiant doit au préalable satisfaire aux conditions d'admission de la Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention Management de l'information, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions.													
													08.01.2024/dsf

FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE - UniL																			
Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information 2023-2024																			
Mention "renseignement et science forensique"																			
Matière	Enseignant-e-s	Semestres						examens	credits ECTS	heures de cours	secteur								
			23	24	24	25	25												
Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS			A	P	A	P													
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue					O	4	39	ESC								
Compliance	L. D'Errico							O	3	28	HEC								
Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaouti							E	6	56	HEC								
Droit des télécommunications	S. Bondallaz							O	3	28	Droit								
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli						O	4	38	Droit								
Enjeux juridiques à l'ère numérique	A. Tamò-Larrieux							O	3	28	Droit								
Informatique et réseaux	F. Breitinger							E	3	28	ESC								
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Valceschini							O	1	12	Droit								
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa							E	6	56	HEC								
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois						E	5	45	Droit								
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel							E	3	28	Droit								
Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle							O	6	56	ESC								
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa							E	3	28	HEC								
Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron							O	3	28	Droit								
Protection des données	S. Métille							E	6	56	Droit								
Trace numérique et investigations	T. Souvignet							O	3	28	ESC								
Visualisation de données	I. Pante							V	3	28	Lettres								
Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient : <ul style="list-style-type: none"> • une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et, • une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module 																			
			23	24	24	25													
			A	P	A	P													
Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS																			
2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS																			
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy							O	8	112	ESC								
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy							Vcn	6	56	ESC								
Biometrics	S. Marcel							E	3	28	ESC								
Blockchain and Crypto Economy	S. Ivliev							E	3	28	HEC								
Cloud and Advanced Analytics	M. Vlachos							E	6	56	HEC								
Criminalité sur internet	S. Caneppele							O	3	28	ESC								
Datation et chronologie	C. Weyermann							V	3	28	ESC								
Digital government transformation	T. Mettler							Dei	3	28	Idheap								
Droit commercial	A. Richa							E	6	56	HEC								
Epistémologie, crime et criminologie	S. Baume							E	3	28	ESC								
Erreurs judiciaires	N. Dongois							O	3	28	ESC								
Information Security & Privacy	K. Huguenin							E	6	56	HEC								
Internet Investigations	R. Overdorf							E/Vmn	8	112	ESC								
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey							E	8	112	ESC								
L'enquête judiciaire	JL Gremaud							O	3	28	ESC								
Les expertises, les mandats et les rapports	C. Champod							E	3	28	ESC								
Network and System Forensics	F. Breitinger							E	3	28	ESC								
Neurocriminology	K. Spencer Treiber							E	2	18	ESC								
Policing	O. Ribaux							O	3	28	ESC								
Politique criminelle	M. Jendly							O	3	28	ESC								
Risk Management	T. Meyer							Cc	3	28	EPFL/ESC								
Sport et déviance	S. Caneppele							V	3	28	ESC								
Terrorisme	S. Caneppele							E	3	28	ESC								
2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS																			
Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"										10									
Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.																			
			23	24	24	25	25												
			A	P	A	P	A												
Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS																			
Mémoire de Maîtrise universitaire										15									
Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.																			
Pour la mention Renseignement et science forensique, l'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission de la Maîtrise universitaire ès Sciences en science forensique de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention Renseignement et sciences forensique, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions.																			
										08.01.2024/dsf									

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <—> à distance, synchrone <—> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, **sans induire de dérogation aux Règlements d'études** (oral <—> écrit, examen <—> validation, travail individuel <—> travail en groupe, travail pratique <—> travail théorique, évaluation en présence <—> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant·e·s sont invités à **consulter régulièrement** le présent plan d'études.

Mesure supplémentaire pour le MA en politique et management publics, le MSc en analyse criminelle et traçologie, le MA ès Lettres avec spécialisation en études française et francophone dans le contexte européenne :

- modalités alternatives ou décalées dans le temps si la mobilité OUT prévue dans le plan d'études du cursus ne peut avoir lieu.